



Municipalité de Crabtree

# AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :**

Le Conseil municipal de Crabtree prendra connaissance d'un avis du Comité consultatif d'urbanisme relativement à une demande de dérogation mineure, lors de la séance ordinaire du 3 décembre 2018 à 19 h 00 à la salle du Conseil, lieu ordinaire des séances.

La demande de dérogation mineure concerne l'immeuble situé au 233-235, 2<sup>e</sup> Avenue, lequel immeuble est situé dans la zone Rb-1.

La demande de dérogation mineure a pour effet d'autoriser l'empiètement du bâtiment principal de 4,04 mètres dans la marge arrière sur une longueur de 14 mètres dans le but de subdiviser le terrain existant et créer un lot additionnel de 18 mètres par 30,48 mètres conformément au règlement de lotissement 99-042.

Tout intéressé peut se faire entendre par le Conseil municipal lors de cette séance, et la décision du Conseil sera rendue lors de ladite séance relativement à cette demande de dérogation mineure.

Donné à Crabtree ce, 8 novembre 2018

**Pierre Rondeau**

.....  
Secrétaire-trésorier

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné(e), **Pierre Rondeau**, secrétaire-trésorier de la municipalité de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le **8 novembre 2018** entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce **8 novembre 2018**

*Pierre Rondeau*  
.....